Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260709-2026_180-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES - VITRE

COUESNON MARCHES DE BRETAGNE
Parc d'Activités Coglais St Eustache
ST ETIENNE EN COGLES - 35460 MAEN ROCH
☎ 02.99.97.71.80

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de délégués :
En exercice : 43
Votants : 41
Présents : 37
Absents représentés : 4

Date de la convocation : 30 juin 2026
Date d'affichage : 30 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel de Ville – Salle Jeanne Françoise Hutin « 1 Place du Général de Gaulle » Saint Brice en Coglès 35460 MAEN ROCH, sous la présidence de Monsieur Pascal HERVE.

Etaient présents :
M. Dominique Battais, M. Loic Battais, Mme Blanc, Mme Bondiguel, Mme Boulière, M. Bourdin, Mme Clossais, M. Dubreil-Jardin, Mme Duchêne, M. Dusautoy, Mme Elshout, M. Gaigne, Mme Garnier, Mme Guignon, M. Hameau, M. Hervé, M. Houdus, M. Hubert, M. Le Gonidec, Mme Lohier, Mme Machard, M. Mallet, Mme Meignan, Mme Montembault, M. Nguyen-Quan, M. Oger, Mme Joëlle Prioul, M. Dominique Prioul, M. Rapinel, M. Regnault, M. Retore, Mme Roussel, M. Sourdin, Mme Tazartez, M. Vallée, M. Vaslet, Mme Veillard.

Étaient absents excusés et représentés : Mme Cellier-Chenoir représentée par M. Règnault, M. Droniou représenté par Mme Garnier, Mme Lemercier représenté par M. Dubreil-Jardin, Mme Lemoine représentée par M. Hervé,

Absents : M. De Gouvion Saint Cyr, M. Janvier

Monsieur Olivier GAIGNE est désigné secrétaire de séance.

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

2026_180_020_7.1 : Décisions Budgétaires Modificatives n°2 – Budget Annexe Santé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2211-1 et suivants,

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits votés au budget de l'exercice en cours,

Vu l'exposé de Monsieur Bertrand MALLET Vice-Président en charge des Finances,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte les décisions budgétaires modificatives n°2 du Budget Annexe Santé telles que présentées ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260709-2026_180-DE

BUDGET ANNEXE SANTE - DM n° 2

Section : fonctionnement

objet	chapitre	article	fonction	opération	libellé	dépenses	recettes
régularisation charges 2025 MS	67	673			titres annulés (sur exercice antérieur)	3 152,00	
	67	673			titres annulés (sur exercice antérieur)	193,00	
	75	752			revenus des immeubles		752,00
	75	752			revenus des immeubles		1 727,00
	75	752			revenus des immeubles		285,00
	75	752			revenus des immeubles		1 112,00
correction imputation	75	75888			autres produits divers de gestion courante		-111 000,00
	75	752			revenus des immeubles		111 000,00
	75	752			revenus des immeubles		7 270,00
	75	752			revenus des immeubles		13 245,00
	023	23			virement à la section d'investissement	21 046,00	
TOTAL						**24 391,00**	**24 391,00**

BUDGET ANNEXE SANTE - DM n° 2

Section : investissement

objet	chapitre	article	fonction	opération	libellé	dépenses	recettes
cautions loyers MS Antrain	16	165			dépôts et cautionnements reçus		1 000,00
	16	165			dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	
ajustement PDF MS ST Brice suite attribution marché travaux	21	21351		12	installations générales agencements aménagement des constructions	20 000,00	
pompe de relevage eaux usées MS Antrain	21	2188		13	autres immobilisations corporelles	1 046,00	
virement de la section de fonctionnement	021	21			virement de la section de fonctionnement		21 046,00
TOTAL						**22 046,00**	**22 046,00**

LE SECRETAIRE DE SEANCE
OLIVIER GAIGNE

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT
PASCAL HERVE

Couesnon Marches de Bretagne
I. et V.